

Service de sécurité incendie

## SAINT-HYACINTHE REND HOMMAGE À SES POMPIERS POUR LEURS ANNÉES DE SERVICES DISTINGUÉS

Pour diffusion immédiate

**Saint-Hyacinthe, le 2 mai 2025** – Vingt-cinq pompiers du Service de sécurité incendie de la Ville de Saint-Hyacinthe ont été honorés le 24 avril dernier, lors d'une cérémonie solennelle. Ces hommes ont reçu une médaille ou une barrette en reconnaissance de 20, 30 ou 40 années de services distingués. Cette soirée empreinte d'émotion s'est déroulée en présence du maire, des membres du conseil municipal, de la Direction générale, de l'état-major et des familles des récipiendaires.



1<sup>re</sup> rangée : Guylain Coulombe, André Beaugard, Jocelyn Demers, Chantal Frigon, Étienne Chassé, François Lussier, Martin Lévesque, Patrick Archambault, Mathieu Foisy, Sylvain Loïselle, Michel Laliberté, Patrick Chevalier. 2<sup>e</sup> rangée, de droite à gauche : Raynald Demers, Claude Angers, Gille Ariel, François Déry, Sylvain Ross, Pierrot Mongeau, Pierre Angers, Michel Ouellette, André Laporte, Pierre Jolin, 3<sup>e</sup> rangée, de gauche à droite : Louis Dautrey, François St-Pierre, Jacques Corbeil. Patrick Beauchemin. Gaston Rodier. Yves Labonté. Normand St-Pierre

Le maire de Saint-Hyacinthe, monsieur André Beaugard, a ouvert la cérémonie par un discours sincère et touchant : « Il existe des parcours qui imposent le respect. La population sait qu'elle peut compter sur vous. Et ce n'est pas une idée abstraite. C'est une certitude bâtie sur l'expérience. Dans les moments les plus critiques, vous étiez là. Vous êtes toujours là. Ce soir, j'aimerais simplement vous dire merci. Pas un merci protocolaire. Un merci sincère. Merci pour votre calme quand tout s'accélère. Pour votre présence quand la peur s'installe. Et pour cette rigueur, cet esprit d'équipe et cette volonté de faire une différence qui vous habitent au quotidien. Je suis fier, comme maire, de pouvoir compter sur un service aussi compétent, aussi humain, aussi engagé. Ce soir, vous ne repartez pas seulement avec une médaille. Vous repartez avec la reconnaissance de toute une ville. »



Le directeur du Service de sécurité incendie, monsieur Jocelyn Demers, a ensuite pris la parole pour saluer le travail et l'engagement de son équipe : « Le métier de pompier est particulier et exige le développement d'un instinct professionnel permettant à chacun, exerçant ce métier, de prendre la meilleure décision possible souvent en seulement quelques secondes lors d'un appel d'urgence. Pour la plupart d'entre nous, pompiers, ces exemples restent des souvenirs que nous gardons en tête tout au long de notre carrière. La grande majorité des pompiers présents ici ce soir est intervenue lors d'événements qui ont marqué Saint-Hyacinthe. Le courage des pompiers et la volonté qu'ils ont de se dépasser suscitent l'admiration de la population. C'est lors d'une soirée comme celle-ci que l'on peut reconnaître leurs contributions au quotidien. »

La directrice générale de la Ville, madame Chantal Frigon, a clôturé la cérémonie en soulignant l'importance du rôle joué par ces professionnels au sein de la communauté : « Je prends la parole aujourd'hui avec humilité, mais aussi avec beaucoup de fierté, pour souligner un jalon marquant dans le parcours de certains de nos collègues. Il est difficile de mesurer toute la portée d'un tel accomplissement. Être pompier, ce n'est pas seulement exercer une profession. C'est répondre à un appel. C'est être présent, jour et nuit, dans l'urgence parfois, dans l'incertitude souvent, mais toujours avec la même rigueur, la même humanité. Comme directrice générale, j'ai le privilège de travailler avec l'ensemble de nos services municipaux. Le Service de sécurité incendie est un modèle d'engagement et de compétence. Votre travail n'est pas toujours visible. Mais il est fondamental, essentiel au bon fonctionnement de notre ville et à la sécurité de ses citoyens. Ce soir, permettez-moi de vous dire tout simplement, mais du fond du cœur : merci. »

### **À propos de la médaille et des barrettes pour services distingués**

Créée le 29 août 1985, la Médaille des pompiers pour services distingués est une distinction remise par le lieutenant-gouverneur du Canada. Elle récompense les membres d'un service d'incendie comptant 20 années de service, dont au moins 10 passées dans des fonctions comportant des risques. Une barrette est remise pour chaque décennie de service supplémentaire. Les critères incluent une conduite irréprochable, un travail effectué avec efficacité et un engagement constant envers la sécurité publique.

La Ville de Saint-Hyacinthe félicite chaleureusement les récipiendaires et leur renouvelle sa profonde reconnaissance pour leur dévouement exemplaire.